



Communiqué de presse

À la suite des élections au Conseil communal du 8 mars 2026 ainsi qu'à l'assermentation par Mme la Préfète en date du samedi 25 avril 2026, le nouveau Conseil communal a été convoqué, par son doyen d'âge, M. Olivier Carrel, à la séance constitutive de ce jour.

Dès lors, nous vous informons que le Conseil communal de Villars-sur-Glâne a élu à la syndication **Madame Caroline Dénervaud** et à la vice-syndication **Madame Alizée Rey**

Quant à la répartition des dicastères, elle s'est faite comme suit :

Madame Caroline Dénervaud, Syndique	- Administration, informatique et économie
Madame Alizée Rey, Vice-Syndique	- Santé, affaires sociales et curatelles
Monsieur Olivier Carrel.....	- Finances
Monsieur François Eugster.....	- Instruction publique
Monsieur Bruno Marmier	- Cohésion sociale, générations et animation
Monsieur François Grangier.....	- Services extérieurs, culture et sports
Madame Valentina Marthaler.....	- Patrimoine, constructions et développement durable
Madame Francine Defferrard.....	- Aménagement et mobilité
Monsieur Claude Monney.....	- Eaux, énergies, cadastres et environnement



Le Conseil communal de Villars-sur-Glâne

Villars-sur-Glâne, le 26 avril 2026

Madame Caroline Dénervaud, Syndique, se tient à votre entière disposition dès 19h30 pour tout renseignement complémentaire au N° 079 461 76 05 ainsi que M. David Kaelin, Secrétaire communal au N°079 726 86 77.